



HAL
open science

Les agglomérations non fortifiées du nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale (cités des Leuques et des Médiomatriques)

Clément Féliu

► **To cite this version:**

Clément Féliu. Les agglomérations non fortifiées du nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale (cités des Leuques et des Médiomatriques). Stephan Fichtl; Philippe Barral; Gilles Pierrevelcin; Martin Schönfelder. Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (IIIe-Ier s. av. J.-C). Table ronde internationale, Glux-en-Glenne, 28-30 octobre 2015 / Offene Großsiedlungen im keltischen Europa (3.-1. Jh v. Chr.). AInternationaler Workshop, Glux-en-Glenne, 28., 29. und 30. Oktober 2015, 4, AVAGE, pp.281-297, 2019, MAGE, 978-2-9561936-3-0. hal-02175761

HAL Id: hal-02175761

<https://inrap.hal.science/hal-02175761v1>

Submitted on 8 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

LES AGGLOMÉRATIONS NON FORTIFIÉES DU NORD-EST DE LA GAULE À LA TÈNE MOYENNE ET FINALE (CITÉS DES LEUQUES ET DES MÉDIOMATRIQUES)

Clément Féliu

Les cités des Leuques et des Médiomatriques occupent une grande partie du nord-est de la Gaule de La Tène moyenne et finale. Leurs territoires, à cheval sur la frontière franco-allemande, correspondent à la quasi-totalité de la Lorraine et du Bas-Rhin, ainsi qu'à quelques communes de la Sarre, de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg (fig. 1). L'étude des structures de l'habitat à l'occasion d'un travail de doctorat (Féliu 2008 ; 2014) a mis en évidence un net déficit du nombre d'agglomérations ouvertes dans la région, où elles n'avaient jamais été étudiées de façon synthétique. Aucun inventaire n'en ayant été dressé, certains de ces sites n'apparaissaient simplement qu'au détour de courtes synthèses régionales. D'autres, pour lesquels la documentation n'avait jamais été rassemblée, n'avaient pas été identifiés. La présentation de ce dossier, relativement pauvre, se fera en quatre points. Tout d'abord, les marqueurs les plus évidents des agglomérations non fortifiées seront définis sur la base d'une analyse de la bibliographie qui ne sera pas reprise ici. Le corpus disponible sera ensuite présenté, en commençant par trois sites fouillés, puis l'ensemble des autres gisements interprétés comme des habitats groupés ouverts. Enfin, quelques éléments de synthèse seront proposés.

Quels marqueurs pour les habitats groupés ouverts ?

Un rapide survol de la question des agglomérations ouvertes de la fin de l'âge du Fer en Gaule (Féliu 2008, 142-144 ; Barral 2011 ; Barral / Lallemand 2014 ; Buchsenschutz 2015, 302-307) permet de dégager quelques points communs qui serviront de marqueurs pour la reconnaissance de ce type de site, jusqu'à maintenant très rarement identifié dans les cités des Leuques et des Médiomatriques.

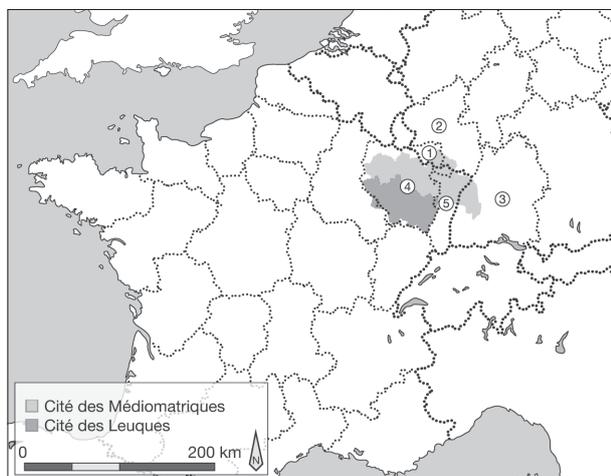


Fig. 1. Localisation des cités des Médiomatriques et des Leuques sur le fond des régions françaises (situation 2016) et des Länder allemands : 1. Land de Sarre ; 2. Land de Rhénanie-Palatinat ; 3. Land de Bade-Wurtemberg ; 4. Région Lorraine ; 5. Région Alsace (carte C. Féliu).

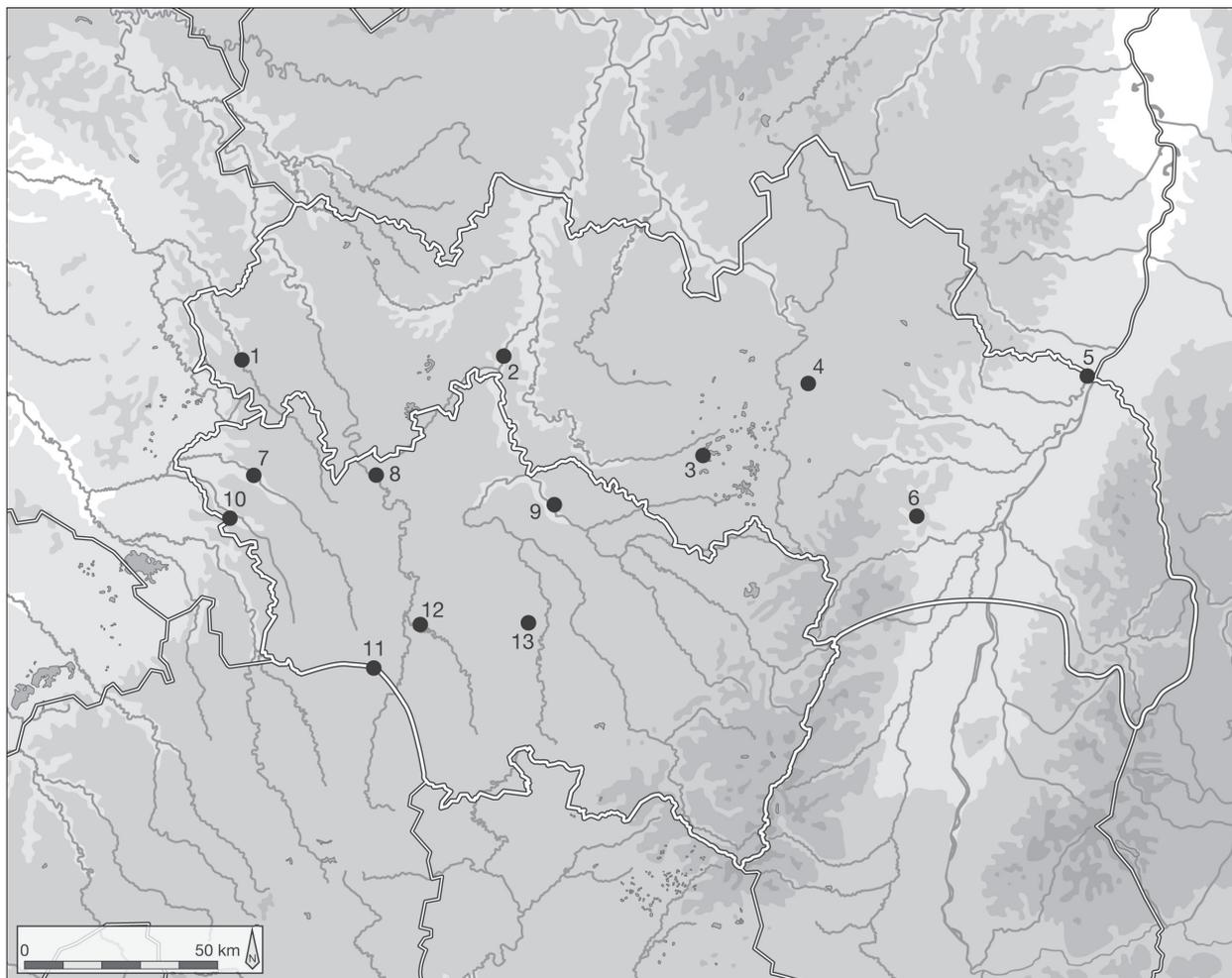


Fig. 2. Localisation des agglomérations des cités leuque et médiomatric : 1. Lavoye (Meuse) ; 2. Corny-sur-Moselle (Moselle) ; 3. Tarquimpol (Moselle) ; 4. Domfessel (Bas-Rhin) ; 5. Seltz (Bas-Rhin) ; 6. Marlenheim (Bas-Rhin) ; 7. Bar-le-Duc (Meuse) ; 8. Vignot (Meuse) ; 9. Tomblaine (Meurthe-et-Moselle) ; 10. Haironville (Meuse) ; 11. Liffol-le-Grand (Vosges) ; 12. Soulosse-sous-Saint-Élophé (Vosges) ; 13. Housséville (Meurthe-et-Moselle) (carte C. Féliu).

Tout d'abord, la densité et la superficie des vestiges semblent être des indicateurs fiables, mis en avant dans la plupart des études sur le sujet : les sites concernés dépassent fréquemment 5 à 10 ha et atteignent parfois le double ; ces surfaces sont généralement, quand on les a fouillées, couvertes de structures excavées en grand nombre. Celles-ci témoignent d'un renouvellement rapide des constructions, qui se succèdent sur des emplacements généralement définis.

Ces habitats sont dans leur grande majorité caractérisés par des activités commerciales développées : l'artisanat y est diversifié, les importations lointaines sont nombreuses et variées et les monnaies généralement bien représentées. Il faut cependant noter l'existence d'agglomérations agricoles, du type d'Acy-Romance (Ardennes ; Lambot 2005) qui ne sauraient être identifiées sur la base de ces arguments économiques. Seule la fouille sur de grandes surfaces est alors d'un quelconque secours pour les mettre en évidence avec certitude.

Enfin, la question de la pérennité des agglomérations gauloises à l'époque romaine doit être posée. Le problème a été, et reste, abondamment débattu. Plusieurs chercheurs font des habitats groupés ouverts de La Tène moyenne

et finale la base du réseau urbain gallo-romain (Barral / Guillaumet 2000 ; Nouvel 2004). Cependant, d'autres restent relativement critiques sur la validité de la découverte de mobilier laténien sous les niveaux d'une ville romaine (Fiches 2006, 84). Il est évident qu'une ou deux monnaies gauloises ne permettent pas de prouver une occupation antérieure à l'époque romaine. Mais lorsque les découvertes se multiplient, il semble possible de proposer l'existence d'une agglomération à La Tène moyenne et finale. La présence importante de matériel laténien à l'emplacement de villes romaines est considérée comme un argument non négligeable par P. Nouvel dans sa thèse (Nouvel 2004, 259).

En définitive, les principaux indices permettant de mettre en évidence les habitats groupés ouverts sont :

- la taille du site, supérieure à 2 ou 3 ha ;
- la densité importante des vestiges ;
- la présence d'un artisanat développé et diversifié ;
- la présence de mobilier importé et de monnaies ;
- par défaut, la présence de mobilier laténien en quantité à l'emplacement d'une agglomération antique.

Trois exemples fouillés : Tomblaine, Marlenheim, Vignot

Seuls trois sites leuques et médiomatriques ont été suffisamment fouillés pour que l'on puisse proposer de les interpréter comme des agglomérations ouvertes sur la base des structures mises au jour : les habitats de Tomblaine « le Pré Chenu » (Meurthe-et-Moselle), Marlenheim (Bas-Rhin) et Vignot « les Auges » (Meuse).

Tomblaine « le Pré Chenu »

Le site du Pré Chenu à Tomblaine (fig. 2, 9) est situé dans la vallée alluviale de la Meurthe, à quelques kilomètres à l'est de Nancy, dans une zone actuellement urbanisée. Il se développe de part et d'autre d'un petit vallon, aujourd'hui comblé, qu'un ruisseau traversait certainement encore à l'époque gauloise. Il a fait l'objet d'une opération de fouille préventive en 1998 sur une surface d'environ 1,5 ha (Defressigne-Tikonoff / Tikonoff 2005, 133-140 ; Defressigne / Tikonoff 2012, 128-129)

Le plan général des structures mises au jour (fig. 3, 1) ne laisse que peu de doutes sur le caractère groupé de cet habitat dont les limites n'ont pas été atteintes : environ 1 800 trous de poteau, répartis plus ou moins densément sur la totalité de la zone fouillée, ont en effet été relevés. Les plans d'une quarantaine de bâtiments ont pu être identifiés, tous orientés de façon similaire, parfois alignés le long d'espaces vides qui correspondent vraisemblablement à des voies de circulation. La forte densité des vestiges interdit par endroit toute restitution, mais suggère des reconstructions permanentes aux mêmes emplacements ; ailleurs, plusieurs plans distincts et imbriqués attestent l'existence de successions de bâtiments.

La structuration spatiale du site n'a été qu'esquissée. La répartition des différents types de mobilier laisse cependant supposer l'existence de secteurs spécialisés. Une zone réservée aux activités domestiques, avec leurs rejets de consommation caractéristiques, se développe à l'ouest. Au sud-est, de grands regroupements de poteaux, d'une superficie de 140 à 320 m², centrés chacun sur un bâtiment, semblent plutôt correspondre à des secteurs artisanaux. Le mobilier découvert comporte de nombreux vestiges d'artisanat des métaux : chutes de barre en fer et fragments de lingot de bronze attestent l'existence d'ateliers de forgerons et de bronziers. La production d'objets de parure sur le site a été proposée. La découverte d'un petit fléau de balance de précision indique très certainement la manipulation de matières précieuses ; la présence d'orfèvres peut donc également être envisagée. Enfin, les restes animaux, essentiel-



Fig. 3. Plan des trois sites fouillés : Tomblaine (Meurthe-et-Moselle), Marlenheim (Bas-Rhin) et Vignot (Meuse) (illustration C. Féliu). Échelle 1/1000.

lement des os de bœuf, découverts dans cette zone montrent dans leur grande majorité des traces stéréotypées de boucherie. On peut encore noter, au centre-est du site, une zone occupée par deux grands bâtiments, dont certaines structures ont livré des vases entiers s'apparentant à des dépôts, qui a été interprétée comme un secteur dédié aux activités publiques.

Le mobilier est assez riche et varié. En plus d'une céramique de relativement bonne facture, une série de sept fibules de Nauheim ou filiformes est mentionnée, ainsi qu'une perle en verre. Quelques tessons d'amphores attestent l'importation de vin italique, et huit monnaies – six potins “au sanglier” (SST 186), un potin “au personnage orant” (SST 796) et un quinaire en argent de type non précisé – soulignent également le rôle commercial qu'a pu jouer le site. Ce mobilier est relativement homogène et permet de placer l'occupation à LT D1.

Marlenheim

L'habitat de Marlenheim (fig. 2, 6) est installé sur la rive gauche de la Mossig, au débouché du Kronthal, percée qu'elle a creusée dans la colline du Marlenberg, dans une zone de passage aisé en direction du col de Saverne. Il a été appréhendé lors de deux opérations distinctes. La première, une petite fouille en contexte urbain sur le terrain de la Maison Apprederis, a permis de décapier une surface d'environ 2 350 m², située sur une légère pente à 4 m environ au-dessus du niveau de la rivière (Châtelet 2002 ; 2006). La seconde, un diagnostic précédant la mise en place du contournement routier de l'agglomération, a mis en évidence un autre secteur d'occupation laténien à proximité du premier, portant la superficie minimale du site à près de 5 ha (Châtelet 2003). Cette zone, qui n'a pas été fouillée, est localisée dans la plaine alluviale de la Mossig, dans un secteur actuellement inondable.

Les structures d'habitat fouillées sur le site de la Maison Apprederis (fig. 3, 3) sont peu nombreuses. Elles ont été oblitérées par l'installation d'une importante occupation du haut Moyen Âge. Seul le plan d'un petit bâtiment sur poteaux a pu être restitué. Une autre construction semble également appartenir à la phase laténienne de l'habitat. Cette absence de structures construites peut s'expliquer par l'utilisation d'une architecture sur sablières basses, dont de rares vestiges ont été repérés lors du diagnostic mais pas lors de la fouille : trois petites tranchées de fondation parallèles, qui accueilleraient certainement chacune une sablière, ont en effet été relevées dans le secteur sud du chantier. Elles sont installées en travers de la pente, selon une orientation similaire à celle des bâtiments sur poteaux. Un ensemble de sept puits, répartis sur l'ensemble de la surface décapée et espacés les uns des autres de 12 m en moyenne, a également été découvert. Leurs comblements indiquent qu'ils n'ont pas fonctionné en même temps et qu'ils correspondent très certainement à des réaménagements de l'habitat. En effet, le mobilier présent dans chacun d'entre eux appartient soit à une phase ancienne de l'occupation (LT D1-D2a), soit à une phase récente (LT D2b), indiquant leur utilisation courte et leurs creusements successifs. On note encore deux fours de potiers, situés à l'est de la fouille, qui partagent la même aire de service. Ces structures ont servi à la production de dolia de type Zürich-Lindenhof, dont les caractéristiques témoignent de la technicité nécessaire à leur réalisation. Des outils en os – alènes, poinçons – doivent être rattachés à cet artisanat. Enfin, la partie centrale du secteur est occupée par un système de ravines plus ou moins importantes, qui attestent l'existence à cet endroit d'un espace de circulation. Il faut ajouter que la présence de couches de colluvionnement contenant un mobilier abondant indique que l'occupation se poursuivait vers l'amont. Le second secteur, dans la plaine alluviale, a livré une petite série de fosses et un certain nombre de tronçons de fossés. Ceux-ci adoptent grossièrement une orientation nord-sud, perpendiculaire à la rivière. Ils ne semblent pas dessiner d'enclos.

Le mobilier recueilli est relativement varié. La céramique est abondante, majoritairement tournée ; elle comporte un petit lot d'une demi-douzaine d'amphores. Les éléments de parure sont représentés par trois fibules et six fragments de bracelet ou de perle en verre. Treize potins « au sanglier » (SST 186) ont été découverts. Douze d'entre eux étaient regroupés dans une fosse située au nord du sondage, le dernier provient d'un puits. Il faut préciser qu'à l'exception des monnaies, toutes les catégories de mobilier sont également représentées sur le secteur du contour-

nement routier. Les restes animaux se caractérisent par une très nette prédominance du bœuf, généralement jeune, qui renvoie l'image « d'une alimentation carnée de qualité et d'une relative aisance économique » ; cette importante proportion de bœuf rappelle également celles que l'on retrouve ailleurs sur les agglomérations de la fin de l'âge du Fer (P. Méniel, dans Châtelet 2006, 114).

L'ensemble du mobilier trahit une occupation relativement longue, centrée entre LT D1b et la fin de LT D2. Un démarrage un peu plus précoce doit même être envisagé, au début de LT D1. Deux datations ¹⁴C ont été effectuées sur des charbons de bois provenant des poteaux d'un même bâtiment : elles donnent des résultats relativement larges, avec des âges calibrés compris entre 371 et 179 av. J.-C. d'une part et dans les fourchettes 356-285 et 235-54 av. J.-C. d'autre part¹. La question d'une occupation à La Tène moyenne doit donc être posée mais l'absence de mobilier de cette période – seul un bracelet en verre côtelé peut y être rattaché – ne permet pas d'y répondre de façon assurée.

Vignot « les Auges »

Situé dans la vallée de la Meuse, le site de Vignot (fig. 2, 8) est établi sur une terrasse alluviale, à environ 675 m du cours actuel du fleuve. Une petite surface de quelque 3 000 m² a été explorée lors d'une opération de fouille conduite en 2000 (Véber 2005). L'occupation laténienne mise au jour (fig. 3, 3) ne semble pas très dense, mais certains éléments permettent toutefois de proposer pour ce site une interprétation comme habitat groupé.

Les structures, dans leur quasi-totalité des trous de poteau, se répartissent dans une bande de terrain de 8 à 10 m de large qui traverse le secteur fouillé du nord-est au sud-ouest. Un second regroupement se situe au sud du sondage. Trois ensembles de bâtiments sont nettement visibles. Ils correspondent aux reconstructions successives de plusieurs édifices aux mêmes endroits ; selon les cas, deux ou trois phases ont été reconnues. Les différentes constructions adoptent toutes la même orientation et s'organisent selon deux axes perpendiculaires. Les espaces intermédiaires restent parfaitement vides de creusements. Cette disposition, persistante malgré les reconstructions, doit très certainement être liée à la mise en place d'un plan préconçu dont le respect contraindrait fortement les différentes phases de l'habitat. La comparaison avec l'exemple d'Acy-Romance, évoqué plus haut, peut paraître audacieuse au regard des superficies fouillées de part et d'autre, mais doit tout de même être avancée. Les limites de l'habitat n'ont pas été atteintes ; il semble assuré, par quelques observations, que l'occupation s'étendait au moins vers le nord-est et le sud ; elle pourrait couvrir une superficie minimum de 2 ou 3 ha.

Le mobilier recueilli lors des fouilles est essentiellement composé de céramique gauloise. Une vingtaine de tessons d'amphore doit également être signalée. Ce petit lot est daté de la fin de La Tène finale (LT D2b) et du début de l'époque augustéenne (Bonaventure 2011, vol. 2, 507). Deux échantillons de bois, prélevés dans des éléments du couvage d'un puits confirment cette datation : ils indiquent un abattage vers 30 ± 10 av. J.-C. (datation sur aubier).

Premières remarques

Ces trois sites offrent une image qui peut sembler assez peu homogène : la comparaison des trois plans paraît de prime abord relativement explicite à ce sujet. Toutefois, quelques points communs, que les conditions de conservation des vestiges et de fouille n'ont pas gommés, doivent être soulignés. Il ne sera ici fait mention que des questions relatives aux structures et à leur organisation : en effet, les autres sites, dont il sera question plus bas, n'ayant pas ou peu été fouillés, ils ne pourront être comparés de façon pertinente sur ce point.

1 Calibration à 2 σ (95,4% de probabilité) avec le logiciel OxCal 4.2 (<https://c14.arch.ox.ac.uk/oxcal/OxCal.html>), GrA-26982 : 2200 ± 35 BP (st 255) et GrA-26987 : 2145 ± 35 BP (st. 378).

Il faut encore, avant toute chose, faire une remarque qui nuancera les constatations à venir : l'étendue de ces trois habitats n'est pas connue avec certitude. Dans les trois cas, l'occupation se poursuit au-delà des secteurs fouillés mais n'a jamais été appréhendée dans sa totalité. Si des estimations minimales peuvent être avancées pour Vignot (2 ha) et Marlenheim (5 ha), elles restent sujettes à caution, en raison de la petite taille des zones étudiées et des constructions actuelles qui les bordent. Quant à Tomblaine, le contexte urbanisé de la fouille interdit toute proposition. Les superficies connues sont donc relativement faibles au regard de l'étendue probable des gisements.

Le premier point commun entre les trois sites est un phénomène de renouvellement important des structures, qui apparaît de façon assez évidente à Vignot, où les bâtiments ont été reconstruits plusieurs fois au même endroit. À Tomblaine, bien qu'aucune étude globale ne soit disponible, on peut avancer sans trop de doute que l'ensemble des trous de poteau mis au jour n'appartient pas à une seule et même phase de construction ; dans certains secteurs où des restitutions ont été proposées, on remarque que des plans de bâtiments se chevauchent, trahissant la présence d'au moins deux constructions successives. À Marlenheim, c'est le phasage des comblements des sept puits qui permet de mettre en évidence ce phénomène. Les réaménagements fréquents des habitats groupés, qui ont été soulignés pour le centre de la Gaule, semblent devoir être également reconnus chez les Leuques et les Médiomatriques.

On peut encore noter que les structures s'organisent selon des orientations relativement strictes, maintenues malgré les reconstructions. Ces principales lignes directrices sont parfois largement dictées par la configuration naturelle du terrain : à Tomblaine, les axes de circulation mis en évidence sont orientés perpendiculairement au ruisseau qui coupait certainement le site en deux et pesait alors fortement sur l'organisation de l'occupation ; à Marlenheim, les deux bâtiments reconnus sont construits en travers de la pente qui marque la topographie locale, les trois traces de sablières reprenant également cette disposition. On peut noter que les structures du haut Moyen Âge seront installées de la même manière, attestant le poids de la contrainte naturelle sur la trame de l'habitat. Au contraire, à Vignot, l'alignement des bâtiments paraît déconnecté de toute pression topographique et semble alors résulter d'un choix volontaire des constructeurs. Certains espaces sont restés vides de structures, à Marlenheim comme à Vignot. Ils témoignent vraisemblablement de l'existence de plans organisés, plus ou moins lâches, mais bien réels.

Ces quelques constatations, dont l'ampleur et la portée sont proportionnelles aux surfaces fouillées sur chacun des trois sites, permettent de rattacher ces agglomérations des Leuques et des Médiomatriques à celles, mieux connues, du centre et du centre-est de la Gaule. Il faut toutefois mentionner qu'aucun vestige d'une quelconque production artisanale n'a été mis au jour à Vignot. La comparaison avec Acy-Romance, déjà proposée, doit donc être considérée sérieusement. Le site de Vignot pourrait alors correspondre à une agglomération à vocation plus agricole qu'artisanale.

Les autres habitats groupés ouverts

Un certain nombre d'autres habitats répondent plus ou moins fidèlement aux marqueurs définis plus haut et peuvent donc être interprétés comme des agglomérations ouvertes gauloises. Certains ont été fouillés ponctuellement, d'autres uniquement prospectés. La plupart correspond à des agglomérations romaines, à l'emplacement desquelles a été découvert du mobilier laténien, souvent des monnaies, dont les quantités variables posent la question de l'existence d'habitats ouverts de La Tène finale. Dans certains cas, quelques structures ont également été observées. Ces sites, et les critères qui orientent leur interprétation, seront présentés dans le cadre de la cité à laquelle ils appartiennent.

Les habitats groupés ouverts des Médiomatriques

En plus du site de Marlenheim précédemment décrit, sept gisements de la cité des Médiomatriques présentent des caractéristiques qui permettent de les considérer, avec plus ou moins de certitudes, comme des habitats groupés

ouverts. Au sud de l'Argonne, l'agglomération romaine de Lavoye (Meuse ; fig. 2, 1) est établie à la croisée de la voie nord-sud qui longe la vallée de l'Aire et de la voie est-ouest entre Verdun et Châlons. Située sur la rive gauche de la rivière, en partie sur le territoire d'Autrécourt (Meuse), elle semble avoir eu une vocation artisanale très marquée : de très nombreux fours de potier, mais également les témoins de production de tuiles, de verre, du travail du bronze et d'activités de forge y ont été découverts (Mourot 2001, 305-357 ; Gazenbeek 2003). Ces vestiges permettent de lui restituer une superficie d'une quarantaine d'hectares. Un ensemble de 26 monnaies gauloises, dont certaines ont été découvertes en association avec des scories, provient des recherches effectuées depuis la fin du XIX^e siècle sur le cœur de l'agglomération (Lagadec / Liéger 1998, 48). Il atteste une occupation relativement longue à la fin de l'époque gauloise : le spectre monétaire couvre en effet une période qui correspond à l'ensemble de La Tène finale. La présence de fibules gauloises, non décrites, de rouelles et d'amphores italiques, provenant des fouilles anciennes ou de prospections effectuées dans les années 1980, est également mentionnée et vient appuyer l'interprétation.

À Corny-sur-Moselle (Moselle ; fig. 2, 2), lors de travaux de terrassement, des niveaux d'occupation et des bâtiments sur poteaux de La Tène finale ont été mis au jour en 1984. Ils ont livré entre autres un tesson de campanienne A (Massy 1986, 294 ; Legendre 1987 ; Metzler 1995, 478-481). D'autres découvertes ont été effectuées : des fosses contenant de la céramique ont été observées en divers points du village. Leur répartition relativement large indique une occupation étendue. Quatre monnaies gauloises ont de plus été ramassées lors de prospections pédestres (Lagadec / Liéger 1998, 46). Les informations concernant le mobilier ne permettent pas de préciser la datation de l'occupation qui semble longue : la campanienne A est plutôt précoce, alors que l'une des monnaies, à légende ARC AMBACTI (SST 139), est tardive et n'apparaît que dans le dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C. À l'époque romaine, une petite agglomération, d'une dizaine d'hectares de superficie, devait certainement contrôler un passage de la rivière.

Actuellement sur une presqu'île avançant dans un étang mis en eau au Moyen Âge, l'agglomération romaine de Tarquimpol-*Decempagi* (Moselle ; fig. 2, 3) est située près des sources de la vallée de la Seille, sur la voie de Strasbourg à Metz (Flotté / Fuchs 2004, 739-754). Le seul mobilier gaulois correspond à un ensemble de 100 monnaies recueillies en grande partie lors de fouilles anciennes. Bien qu'aucune structure laténienne n'ait été repérée, le nombre même de ces découvertes monétaires, auxquelles il faut certainement ajouter une autre centaine de potins « au sanglier » (Lagadec / Liéger 1998, 46) incite à proposer l'existence d'une occupation précoce du site, qui peut avoir été relativement longue durant le I^{er} siècle av. J.-C.

À Domfessel « Lampertsacker » (Bas-Rhin ; fig. 2, 4), des prospections effectuées depuis 1994 ont permis de mettre en évidence une occupation gauloise de 5 ha de superficie environ située sur la rive gauche de l'Eichel, à l'emplacement du carrefour des voies romaines de Saverne à Trèves/Trier et de Tarquimpol à Mayence/Mainz. Le mobilier recueilli se compose de céramique, d'éléments de parure en verre et d'une fibule de Nauheim (P. Nüsslein, dans Flotté / Fuchs 2000, 253-255 ; Thomann / Nüsslein 2000 ; Roth-Zehner 2010, 260). Cet ensemble peut être daté de la fin de LT C2 et de LT D1. Une vaste occupation romaine, marquée par une quinzaine de concentrations de mobilier et d'éléments architecturaux réparties sur environ 40 ha, est également attestée, et la question de la continuité entre les deux ensembles doit être posée.

À proximité de l'église de Seltz (Bas-Rhin ; fig. 2, 5), située sur le rebord d'une terrasse qui dominait l'embouchure de la Sauer dans le Rhin, J.-J. Hatt a observé « de multiples fonds de cabanes, contenant des ossements d'animaux et de la poterie indigène » lors de travaux de terrassement. Des tessons gaulois ont également été découverts à 200 m environ au nord. M. Roth-Zehner date cette céramique de LT D2 (Hatt 1950-1955, 18 ; 1956, 300-304 ; Roth-Zehner 2010, 295). D'autres mobiliers proviennent aussi de la ville : de la céramique campanienne et une monnaie en bronze sont mentionnées (Metzler 1995, 478-481 ; Mériel 2001-2002, n°19). La répartition des vestiges, sous les niveaux de l'agglomération romaine de Seltz-Saletio, permet d'avancer l'hypothèse d'un habitat groupé ouvert de LT D2 et du début de l'époque romaine dans cette zone de frontière entre les cités des Médiomatiques et des Trévires.

Les habitats groupés ouverts des Leuques

Chez les Leuques, cinq sites, en plus de Tomblaine et Vignot, peuvent être considérés comme des habitats groupés ouverts. Au sud-ouest de la cité, près de la frontière avec les Lingons, des prospections pédestres effectuées dans les années 1980, ont permis de reconnaître plusieurs concentrations de mobilier gaulois sur le plateau qui domine la Vallée de la Saulx. Deux d'entre elles, situées sur la commune d'Haironville (Meuse ; fig. 2, 10), sont relativement proches l'une de l'autre et pourraient correspondre à un habitat groupé, établi sur le tracé d'une voie ancienne (Guillot / Guillot 1982 ; 1991 ; Mourot 2001, 28). Le mobilier recueilli est essentiellement composé de céramique, dont le détail n'est pas donné, et de cinq potins « au sanglier » (SST 186). Des vestiges de métallurgie sont également mentionnés. Sur les mêmes emplacements, du mobilier romain et moderne a été ramassé. La documentation disponible, trop peu abondante, interdit toute interprétation définitive. Cependant, l'hypothèse d'un habitat groupé ouvert de La Tène finale peut être envisagée.

À Bar-le-Duc (Meuse), du mobilier gaulois a été découvert en quantité non négligeable depuis le ^{xix}^e siècle dans la vallée de l'Ornain, à l'emplacement de l'agglomération gallo-romaine de Caturices (fig. 2, 7). On compte au moins une quinzaine de monnaies de types et d'origines variés ; des rouelles et une fibule en bronze sont également mentionnées (Liéger 1965 ; Lagadec / Liéger 1998, 38 ; Mourot 2001, 178-187). Il n'est pas possible de proposer une datation précise ni une estimation de la superficie de cette occupation. Malgré une documentation ancienne et peu renouvelée, l'hypothèse d'un habitat groupé ouvert, situé sur un point de franchissement de l'Ornain, peut toutefois être proposée pour La Tène finale.

Depuis le milieu du ^{xix}^e siècle, des bâtiments romains sont repérés et fouillés à Liffol-le-Grand (Vosges ; fig. 2, 11). La superficie occupée par ces installations, dont la nature n'est pas connue avec précision, pourraient correspondre à une petite agglomération située non loin de la voie de Langres à Trèves par Toul et Metz (Michler 2004, 204-210). Lors de fouilles sur un bâtiment romain, un « fond de cabane » gaulois a été découvert, ainsi qu'un lot de dix monnaies gauloises. Trois autres pièces ont été ramassées en divers autres points. Des scories de fer et des fonds de creusets attestent des activités métallurgiques, dont la datation ne peut cependant pas être assurée (Counot 1966 ; Lagadec / Liéger 1998, 52). Le problème de l'attribution de cet habitat à la cité des Leuques doit également être posé : en effet, sur treize monnaies, onze sont des potins « à tête janiforme » (LT 8319) des Lingons. Le site ne sera toutefois pas écarté en raison de sa position frontalière évidente et du contexte monétaire local qui laisse une très large part aux monnaies lingonnes (Féliu 2008, 72-73).

Le site de Soulosse-sous-Saint-Élophé (Vosges ; fig. 2, 12) est installé dans un méandre du Vair, à quelques kilomètres de l'*oppidum* de Moncel-sur-Vair (Vosges). Les vestiges d'une agglomération romaine, située sur la grande voie de Langres à Trèves, ont été mis au jour sous le village actuel (Michler 2004, 344-345). Vingt-trois monnaies gauloises ont été découvertes plus ou moins anciennement dans cette zone, ainsi qu'une petite fosse contenant de la céramique de La Tène finale, fouillée lors d'une opération de diagnostic effectuée en 1996 (Lagadec / Liéger 1998, 54 ; Caumont 1996). Ces indices permettent d'envisager un habitat groupé ouvert, établi dans le méandre du Vair qu'occupera ensuite le vicus romain. La date de l'installation de cet habitat ne peut être précisée : les monnaies pourraient indiquer une occupation du site éventuellement dès le début de LT D, mais plus sûrement à partir du ⁱ^{er} siècle av. J.-C., qui se poursuit sans interruption jusqu'à la fin du ^{iv}^e siècle.

À Housséville « Le Coeli » (Meurthe-et-Moselle ; fig. 2, 13), à 2,5 km à l'est de Saxon-Sion, du mobilier, visiblement abondant, a été ramassé dans les labours au début du ^{xx}^e siècle. La seule mention du site remonte à 1904, quand J. Beaupré signale la découverte de 33 monnaies gauloises et d'un as de Nîmes, accompagnés d'un mobilier varié dont « une moitié de bracelet en verre bleu, des fragments de poteries romaines et gauloises [...], des scories de fer, des débris de cuisine [...], etc. ». Les vestiges, qui occupaient « une légère ondulation du terrain allant de l'est à l'ouest, limitée au nord et au sud par des vallonnements », s'étendaient sur une surface de 4 ha (Beaupré 1904, 302-304). Cette superficie, ainsi que la présence de vestiges d'artisanat et la diversité du mobilier, permet d'interpréter

le site comme un habitat groupé, dont la datation ne peut être véritablement précisée au delà de La Tène finale. On peut toutefois noter qu'aucune monnaie de la deuxième moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. n'a été découverte.

Éléments de synthèse

Avant de tirer quelques conclusions sur les habitats groupés ouverts, il est nécessaire de souligner une fois encore l'extrême pauvreté de la base documentaire constituée par ces treize gisements. Il faut également préciser que le choix des sites a été effectué sur un degré d'interprétation moyen des informations disponibles : plus restrictif, il n'aurait permis de retenir que les trois sites fouillés présentés en première partie ; plus souple, il aurait obligé à considérer la quasi-totalité des agglomérations romaines des Leuques, des Médiomatriques et des Triboques, qui ont presque toutes livré une monnaie gauloise au moins. Quand le mobilier laténien n'est composé que de numéraire, le seuil minimum a été fixé à dix exemplaires. Enfin, les informations réellement disponibles sur chacun des sites sont rares : les fouilles concernant des surfaces significatives restent l'exception, certaines ne font toujours l'objet d'aucun rapport. Ces conditions d'exploration entraînent une précision toute relative des interprétations chronologiques ou fonctionnelles de ces habitats.

Considérations chronologiques

Malgré les faiblesses de la base documentaire, quelques éléments chronologiques peuvent être avancés. Dans un premier temps, on peut remarquer que si les différentes études effectuées sur les agglomérations de Gaule interne mettent en avant une importante phase de création qui commence dès La Tène moyenne, aucune installation ne semble remonter aussi haut chez les Leuques ou les Médiomatriques, à l'image de ce que l'on observe de façon générale dans l'Est de la France (Barral 2011). L'installation la plus précoce correspond au site de Domfessel, pour lequel six bracelets en verre, dont trois de La Tène moyenne, et les six vases qui les accompagnaient permettent de suggérer une création à la charnière entre la fin de LT C2 et LT D1, dans le deuxième tiers du 11^e siècle. À Marlenheim, seules des datations ¹⁴C, effectuées sur deux fosses de fondation d'un bâtiment, permettent de proposer une occupation précoce, à La Tène moyenne ; cette hypothèse semble toutefois en contradiction avec l'étude du mobilier qui oriente plutôt la datation vers LT D1b-D2 avec éventuellement une mise en place dès LT D1a.

À l'autre extrémité de la période considérée, on doit remarquer que la grande majorité des agglomérations retenues correspond à des sites romains sur lesquels on a trouvé du mobilier gaulois. Elles pourraient donc, sur cette base, être classées dans la série, mise en évidence chez les Éduens, des habitats groupés, essentiellement datés de LT D2, « qui se sont pérennisés en agglomérations gallo-romaines » (Barral / Guillaumet 2000, 69). Seuls trois sites leuques ou médiomatriques ne présentent pas de trace d'occupation romaine : les trois ensembles les mieux fouillés, Tomblaine, Vignot et Marlenheim. À Housséville, J. Beaupré mentionne de la « céramique romaine » mais l'absence de matériaux de construction — brique ou tuile — incite à considérer cette information avec la plus grande prudence ; de plus, le profil monétaire place l'occupation avant le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., aucune monnaie plus récente n'ayant été trouvée. Ces quatre ensembles pourraient donc être rapprochés des agglomérations éduennes du premier groupe, les plus anciennes, datées de LT D1. Chez les Leuques et les Médiomatriques, comme dans la vallée de la Saône, le nombre des sites les plus récents, dont l'occupation est pérennisée à l'époque romaine, est donc plus important que celui des sites les plus anciens. Ce phénomène est interprété, pour la cité des Éduens, comme le reflet d'une « intensification ou du moins [d']une nouvelle étape du mouvement de concentration de l'habitat commencé à La Tène D1 » (Barral / Guillaumet 2000, 70 fig. 1).

La question de la validité de cette répartition chronologique doit cependant être posée. En effet, la surreprésentation des sites dont l'occupation est continue entre La Tène finale et l'époque romaine tient certainement aux critères

	Cité	Topographie	Superficie min. (en ha)	Mobilier				Production		
				Monnaies	Amphores	Céramique importée	Parure	Métallurgie	Céramique	autre
Bar-le-Duc	L	FV	?	X			X			
Corny-sur-Moselle	M	FV	10 ?	X		X				
Domfessel	M	FV	5				X			
Haironville	L	RP	?	X				X		
Housséville	L	P	4	X			X	X		
Lavoye	M	FV	?	X	X		X	X		
Liffol-le-Grand	L	FV	?	X				X		
Marlenheim	M	V	5	X	X		X		X	X
Seltz	M	RP	?	X	X	X				
Soulosse-sous-Saint-Élophe	L	FV	?	X						
Tarquimpol	M	P	?	X						
Tomblaine	L	FV	1,5	X	X		X	X		X
Vignot	L	FV	2		X					

Tab. 1. Récapitulatif des données concernant les agglomérations
(M = Médiomatrices ; L = Leuques ; FV : fond de vallée ; RP = rebord de plateau/terrasse ; P = plateau ; V = versant).

choisis comme marqueurs des habitats groupés ouverts, essentiellement celui de « la présence de mobilier laténien en quantité à l'emplacement d'une agglomération antique ». Ce type de gisement, par la densité des vestiges caractéristiques qu'il livre, comme les matériaux de construction par exemple, a très tôt attiré l'attention des archéologues. Il bénéficie donc d'un degré de connaissance relativement important, sans lequel les mobiliers les plus anciens, d'époque gauloise, ne seraient certainement pas connus. En parallèle, le caractère très localisé des campagnes de prospections pédestres ne permet pas l'exploration de vastes territoires, seule à même de faire ressortir des habitats gaulois non pérennisés à l'époque romaine, donc plus discrets en raison de l'absence de matériaux volumineux et résistants. La reconnaissance de ces habitats doit donc être envisagée à travers le prisme déformant de la recherche de terrain qui, bien qu'étant évident, doit toutefois être rappelé. La densification du réseau des habitats groupés ouverts au début du 1^{er} siècle est certainement bien réelle mais peut-être moins importante que ce qu'elle paraît. La question ne peut pour l'instant être tranchée en l'absence de nouvelles recherches de terrain.

En définitive, la phase la plus ancienne de développement des agglomérations gauloises, le tout début du 1^{er} siècle av. J.-C., ne peut être reconnue chez les Leuques et les Médiomatrices. La première installation de ce type remonte aux années 175-150 av. J.-C. à Domfessel, dont l'occupation durera pendant LT D1, comme à Tomblaine, Housséville et Marlenheim qui apparaissent ensuite. Alors que les deux premiers sites sont abandonnés au début du 1^{er} siècle, au tournant de LT D1 et D2, les deux autres subsistent jusqu'au milieu du siècle pour l'un et jusqu'à la fin de LT D2 pour l'autre. Dans le même temps, on assiste à la mise en place de la majorité des autres sites, qui seront ensuite pérennisés à l'époque romaine. Seul l'habitat de Vignot est clairement plus tardif, avec son installation à la fin de LT D2. Il ne connaîtra qu'une occupation courte, puisqu'il ne sera pas occupé après cette période.

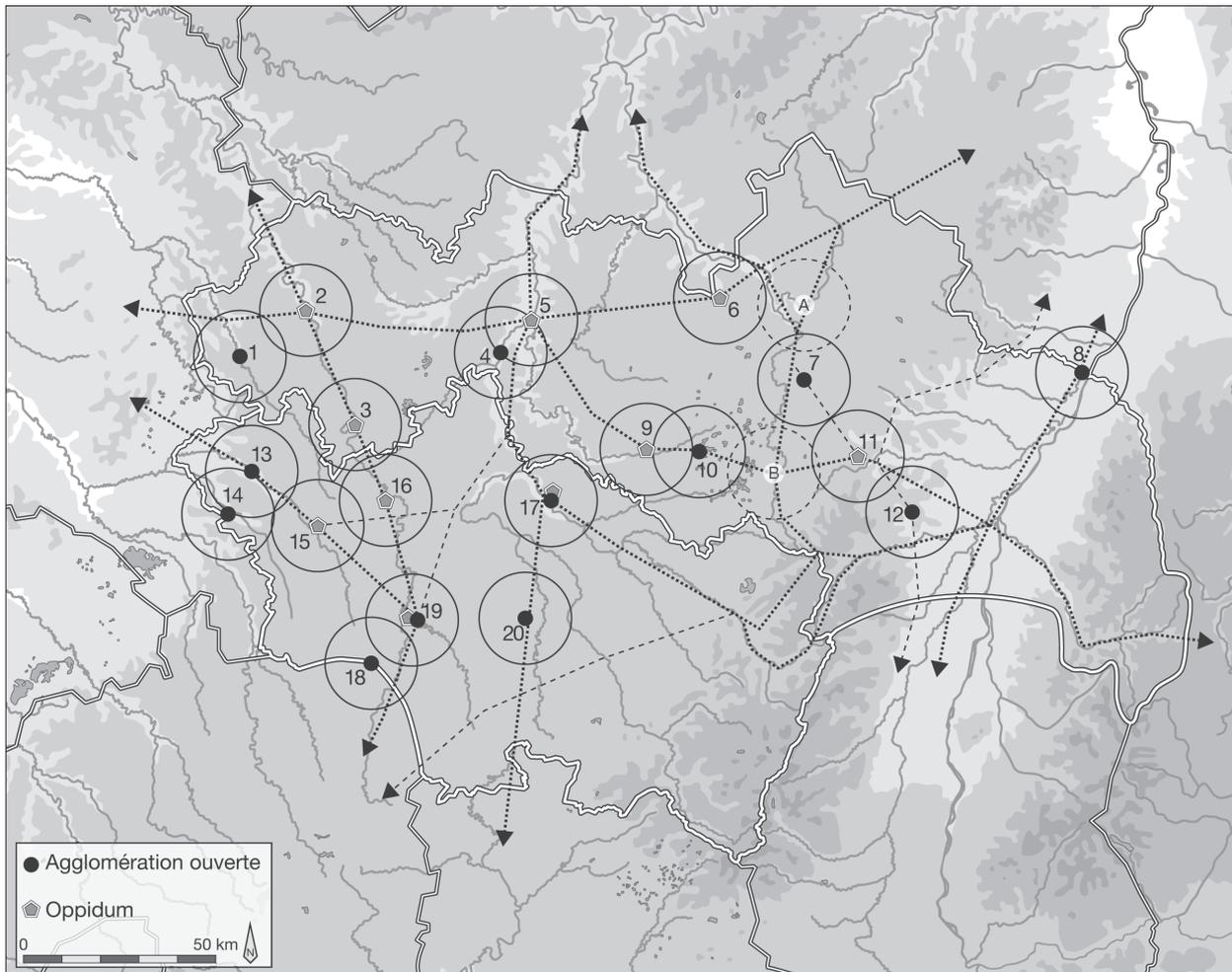


Fig. 4. Réseau d'agglomérations : Cité des Médiomatriques : 1. Lavoye (Meuse) ; 2. Verdun (Meuse) ; 3. Saint-Mihiel (Meuse) ; 4. Corny-sur-Moselle (Moselle) ; 5. Metz (Moselle) ; 6. Cocheren (Moselle) ; 7. Domfessel (Bas-Rhin) ; 8. Seltz (Bas-Rhin) ; 9. Moyenvic (Moselle) ; 10. Tarquimpol (Moselle) ; 11. Saverne (Bas-Rhin) ; 12. Marlenheim (Bas-Rhin) ; Cité des Leuques : 13. Bar-le-Duc (Meuse) ; 14. Haironville (Meuse) ; 15. Boviolles (Meuse) ; 16. Sorcy-Saint-Martin (Meuse) ; 17. Tomblaine / Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; 18. Liffol-le-Grand (Vosges) ; 19. Soulosse-sous-Saint-Élopie / Moncel-sur-Vair (Vosges) ; 20. Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) (carte C. Féliu).

Formes et fonctions des agglomérations

Malgré les réserves avancées plus haut sur la qualité de la base documentaire, il est possible de proposer quelques points de synthèse sur la forme et les fonctions des habitats groupés ouverts. Il est évident que le manque de données ne permettra pas d'étudier l'organisation des structures de ces gisements ; toutefois, leur localisation, leur superficie ou encore les activités économiques qui leur sont attachées pourront être évoquées (tab. 1).

En premier lieu, on remarque que la localisation topographique de ces sites montre une très nette préférence pour les fonds de vallée : huit d'entre eux, soit les deux tiers, sont implantés ainsi. Un neuvième, Marlenheim, est en partie installé sur un versant mais, dans sa partie basse, il se développe dans le fond de la vallée de la Mossig.

Une telle position préférentielle a été relevée dans d'autres régions : dans le nord de la Bourgogne par exemple, les agglomérations gauloises sont implantées en fond de vallée, généralement à proximité d'un gué (Nouvel 2004, 262). La même observation a été effectuée pour le Bourbonnais, aux confins des cités éduenne, biturige et arverne (Lallemand 2008, vol. 3, 176 ; Barral / Lallemand 2014, 227). Les autres habitats groupés sont situés en bordure de plateau comme Haironville, ou sur le plateau dans le cas de Tarquimpol et Housséville. Le gisement de Seltz occupe quant à lui un rebord de terrasse. On peut encore ajouter que l'ensemble de ces agglomérations se situe à proximité de voies de communication plus ou moins anciennes, en grande partie soulignées par la présence de voies romaines.

Si la position topographique de chacun des sites peut aisément être déterminée, il n'en est pas de même pour leur superficie, qui reste généralement inconnue. Il a déjà été question plus haut des trois sites fouillés, pour lesquels les valeurs minimales de 1,5 ha, 2 ha et 5 ha ont pu être proposées. Deux autres surfaces sont estimées par les prospecteurs : 5 ha à Domfessel et 4 ha à Housséville. À Corny-sur-Moselle, la répartition des découvertes laténiennes pourrait correspondre à l'emprise de l'agglomération romaine, qui couvre environ 10 ha ; cette proposition n'est que très largement indicative et ne saurait être tenue pour sûre. Pour les autres sites, les données sont beaucoup trop imprécises pour permettre une estimation valable. Ces quelques valeurs se situent dans la partie basse de la fourchette observée pour ce type de sites, dont les superficies peuvent atteindre plusieurs dizaines d'hectares (Barral 2011).

Le rôle économique de ces sites a été choisi comme l'un des critères permettant de les reconnaître. Il est donc normal que la plupart présente du mobilier que l'on peut attribuer soit à la sphère des échanges, soit à des productions artisanales spécialisées. Seul le site de Domfessel n'a livré aucun de ces vestiges, peut-être en raison des simples prospections pédestres dont il a fait l'objet. Parmi le mobilier témoignant d'échanges commerciaux, les monnaies correspondent à la catégorie la mieux représentée. On les retrouve sur les sites des deux cités, à l'exception de Domfessel et de Vignot, depuis LT D1 jusqu'à l'époque romaine. Des amphores sont présentes sur cinq des treize gisements, en association avec de la céramique campanienne dans deux cas, à Seltz et à Corny-sur-Moselle. Des données chiffrées valides ne sont disponibles que pour les sites fouillés récemment, ce qui interdit toute comparaison quantitative entre les différents gisements. Il faut encore souligner que la moitié des sites environ a livré des éléments de parures – fibules ou bracelets en verre – qui témoignent de la qualité du niveau de vie de certains habitants.

Six agglomérations ont livré des vestiges d'activités artisanales. Les plus nombreux attestent la présence d'artisans métallurgistes pour cinq d'entre elles. À Tomblaine, des ateliers de forgerons et de bronziers ont été mis au jour. Cette association est également attestée à Liffol-le-Grand. À Haironville, Housséville et Lavoye, des scories ont été découvertes. Des fours de potier ont été fouillés à Marlenheim, où de rares vestiges de tabletterie sont également mentionnés. Enfin, à Tomblaine il semble que des boeufs aient été abattus en grand nombre pour un usage alimentaire, et que les peaux aient été ensuite traitées sur place.

Ces quelques remarques ne permettent pas de dépasser la simple constatation de la vocation artisanale des agglomérations non fortifiées de La Tène moyenne et finale chez les Leuques et les Médiomatriques. Tout au plus peut-on souligner que seule la fouille permet de révéler la diversité des artisanats effectivement pratiqués dans ces habitats, comme à Tomblaine. La somme des données relatives à ces agglomérations est relativement maigre. Elle ne permet pas de préciser leur statut et interdit de proposer une éventuelle différenciation hiérarchique ou fonctionnelle au sein de ce petit ensemble.

Agglomérations ouvertes et *oppida* : les deux composantes des réseaux économiques

La vocation économique des *oppida* et des habitats groupés ouverts permet d'envisager un réseau conjoint où toutes les agglomérations, fortifiées ou ouvertes, pourraient avoir une place équivalente (fig. 4). La mise en évidence d'un tel système est subordonnée à la contemporanéité de l'ensemble des sites mis en relations. Faute de données suffisantes, celle-ci ne peut être démontrée, mais seulement proposée à partir des quelques exemples les mieux fouillés

(Féliu 2008, 100-141). La situation prise en compte concernera ici une phase moyenne de La Tène finale, centrée sur le premier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C.

Deux cas particuliers doivent être rapidement évoqués. Le premier concerne le bassin de Nancy, où les sites de Tomblaine et d'Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) sont distants l'un de l'autre de 5 km environ. Ils renvoient assez fidèlement au type de succession mis en évidence à Levroux (Indre) et utilisé pour élaborer « le modèle de la genèse des *oppida* » qui voit se succéder habitat groupé ouvert et *oppidum* (Buchsenschutz / Krausz 2001). Vers le début de LT D1, une agglomération ouverte au caractère artisanal affirmé est mise en place dans la vallée de la Meurthe. Elle n'est vraisemblablement occupée que pendant cette période, avant d'être remplacée par un *oppidum* installé sur la butte Sainte-Geneviève à Essey-les-Nancy. Celui-ci connaît sa principale phase d'occupation à LT D2 ; il est abandonné vers les dernières décennies av. J.-C. On note donc ici une succession assez nette entre une agglomération non fortifiée et un *oppidum* établi à quelques kilomètres de distance, le second se substituant à la première. Les deux sites attestant l'importance de la zone, ils seront considérés comme un ensemble unique. Le second cas particulier correspond au groupe constitué par l'*oppidum* de Moncel-sur-Vair et par l'agglomération ouverte de Soulosse-sous-Sainte-Élophie. La faiblesse des informations disponibles sur chacun des deux gisements interdit toute interprétation très poussée ; il semble toutefois possible, au vu des faciès monétaires, de proposer une occupation longue pour chacun des deux sites, débutant au plus tard au début du 1^{er} siècle av. J.-C. et se poursuivant pendant l'époque romaine. L'hypothèse d'une coexistence des deux habitats peut donc être retenue. Elle permet, ici aussi, de ne considérer qu'un seul et même ensemble.

La restitution de territoires théoriques autour de chacune des 20 agglomérations retenues sur la base de la distance au plus proche voisin permet de mettre en évidence leur répartition plus ou moins régulière. Les valeurs mesurées sont relativement homogènes, bien qu'elles varient entre 12 et 57 km. Leur moyenne s'établit à 24 km sur l'ensemble de la série. Cette valeur est assez proche des résultats obtenus au sein de chacune des deux cités (Leuques : 22 km ; Médiomatriques : 26,8 km). Elle montre certainement une tendance dépassant le strict cadre des territoires leuque et médiomatrique ; pour le Bourbonnais, D. Lallemand propose qu'une distance constante d'une trentaine de kilomètres sépare les agglomérations ouvertes (Lallemand 2008, 176).

Le maillage des territoires théoriques moyens ainsi définis pour l'ensemble des agglomérations ne couvre pas l'ensemble des territoires envisagés. Cependant, plusieurs constatations permettent de valider l'existence d'un réseau d'habitats à vocation artisanale et commerciale. On note tout d'abord, dans la cité des Médiomatriques, une succession assez régulière de sites entre Marlenheim et le Mont Hérapel à Cocheren (Moselle), qui fait alterner habitats ouverts et *oppida*, distants les uns des autres de 20 à 30 km. L'ensemble formé par Verdun et Lavoye semble également répondre à ce modèle. Chez les Leuques, la région située autour de Boviolles (Meuse) montre également une répartition régulière des agglomérations : Sorcy-Saint-Martin (Meuse) est situé à 19 km de Boviolles et Bar-le-Duc à 22 km. Le site médiomatrique de Saint-Mihiel (Meuse) est dans une position particulière puisqu'il est plus proche de ses voisins leuques, Boviolles et Sorcy « Saint-Martin », que de Verdun qui appartient pourtant à la même cité. Cette position montre le caractère global de ce réseau, qui semble ne pas être contraint par les frontières. Il faut toutefois souligner qu'un certain nombre de sites sont séparés de leur plus proche voisin par une distance inférieure de moitié à la moyenne. C'est le cas des couples Bar-le-Duc/Haironville (13 km), Metz/Corny-sur-Moselle (12 km) ou encore Moyenvic/Tarquimpol (14 km). De même, la partie orientale de la cité des Leuques semble à l'écart de ce mouvement de création d'habitats groupés, dont aucune occurrence, fortifiée ou non, n'a été mise en évidence ici.

L'importance économique des agglomérations ouvertes dans la structuration des territoires gaulois transparait également par leur proximité avec les limites de cités. En effet, cinq d'entre elles sont implantées non loin de d'une frontière : Lavoye, Corny-sur-Moselle, Seltz, Haironville et Liffol-le-Grand. Cette position permet de proposer une fonction d'interface à ces sites qui seraient alors autant de points de rupture de charge entre des systèmes économiques parfaitement contrôlés par les cités. Cette fonction pourrait également être envisagée pour des agglomérations

fortifiées, comme Sorcy-Saint-Martin et Saint-Mihiel qui semblent occuper des emplacements identiques de part et d'autre de la frontière entre les Leuques et les Médiomatriques.

Enfin, il faut encore ajouter que le rôle structurant de ce réseau d'habitats groupés dans les territoires de la fin de l'âge du Fer est souligné par l'installation, à l'époque romaine, d'agglomérations dans les intervalles laissés vides entre des sites gaulois. C'est entre autres le cas de Bliesbruck (dép Moselle ; fig. 4, A) et de Sarrebourg-*Pons Saravi* (Moselle ; fig. 4, B) dans la cité des Médiomatriques, qui s'insèrent de façon assez fidèle dans le maillage des territoires théoriques moyens défini plus haut.

En définitive, bien que le dossier des agglomérations ouvertes leuques et médiomatriques soit relativement peu étoffé, il est néanmoins possible de proposer quelques éléments de synthèse qui permettent d'intégrer pleinement les habitats groupés ouverts de la région au phénomène plus large de mise en place de sites de ce type qui touche la Gaule à la fin de l'âge du Fer. Leur importance dans la structuration des territoires des deux cités a également été mise en évidence : on assiste en effet, dans le courant de La Tène finale, à la mise en place d'un réseau d'agglomérations qui se verra développé et amené à maturité lors de l'époque romaine.

Bibliographie

- Barral 2011 : P. Barral, Dynamique de création et de romanisation des agglomérations dans l'Est de la France. In : M. Reddé (éd.), Aspect de la romanisation dans l'Est de la France. Collection Bibracte 21 (Glux-en-Glenne 2011) 207-214.
- Barral / Guillaumet 2000 : P. Barral / J.-P. Guillaumet, Le processus d'urbanisation en pays Éduen : un état de la question. In : V. Guichard / S. Sievers / O. H. Urban, Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse : actes du colloque de Bibracte, 1998. Collection Bibracte 4 (Glux-en-Glenne 2000) 65-71.
- Barral / Lallemand 2014 : P. Barral / D. Lallemand, Les agglomérations ouvertes du 1^{er} siècle av. J.-C. à spécialisation artisanale et commerciale : deux exemples du centre-est de la France, Varennes-sur-Allier (Allier) et Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire). In : S. Hornung (éd.), Produktion – Distribution – Ökonomie, Siedlungs- und Wirtschaftsmuster der Latènezeit. Akten des internationalen Kolloquiums in Otzenhausen, 28.-30. Oktober 2011. Universitätsforschungen zur Prähistorischen Archäologie 248 (Bonn 2014) 205-230.
- Beaupré 1904 : J. Beaupré, Monnaies gauloises trouvées dans l'arrondissement de Nancy. Revue Numismatique 1904, 297-317.
- Bonaventure 2011 : B. Bonaventure, Céramiques et société chez les Leuques et les Médiomatriques (1^{er}-1^{er} siècles av. J.-C.). Protohistoire européenne 13 (Montagnac 2011) ; http://www.editions-mergoil.com/media/PE13_catalogue.pdf (10.5.2016).
- Buchsenschutz / Krausz 2001 : O. Buchsenschutz / S. Krausz, Levrous et le modèle de la genèse des *oppida*. In : J. Collis (éd.), Society and Settlement in Iron Age Europe. I. Habitat et l'occupation du sol en Europe. Actes du 18^e Colloque de l'AFEAF, Winchester, April 1994 (Sheffield 2001) 292-298.
- Buchsenschutz 2015 : O. Buchsenschutz (dir.), L'Europe celtique à l'âge du Fer, VIII^e-I^{er} siècles (Paris 2015).
- Caumont 1996 : O. Caumont, Soulosse-sous-Saint-Élophé, La Chapelle. Bilan Scientifique Régional, Lorraine, 1996, 113.
- Châtelet 2002 : M. Châtelet, Marlenheim, « Maison Apprederis » ; une occupation de La Tène finale et un habitat médiéval [rapport d'évaluation archéologique inéd., Inrap, Strasbourg 2002].
- Châtelet 2003 : M. Châtelet, Marlenheim (Bas-Rhin), « contournement sud » ; une occupation du Néolithique à l'époque romaine [rapport de diagnostic inéd., Inrap, Strasbourg 2003].
- Châtelet 2006 : M. Châtelet, Marlenheim, « Maison Apprederis » (Bas-Rhin) ; du premier âge du Fer à l'époque médiévale, à l'origine du village actuel [rapport final d'opération archéologique inéd., Inrap, Strasbourg 2006].
- Counot 1966 : B. Counot, Fouilles à Liffol-le-Grand (Vosges) [rapport de fouille inéd., SRA Lorraine, Metz 1966].
- Deffressigne / Tikonoff 2012 : S. Deffressigne / N. Tikonoff, La proto-urbanisation dans le bassin de Nancy (Lorraine) de la fin du VI^e au I^{er} siècle av. J.-C. In : S. Sievers / M. Schönfelder (éd.), La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. Die Frage

- der Protourbanisation in der Eisenzeit. Actes du 34^e colloque international de l'AFEAF, Aschaffenburg 2010. Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte 16 (Bonn 2012) 127-137.
- Deffressigne-Tikonoff / Tikonoff 2005 : S. Deffressigne-Tikonoff / N. Tikonoff, L'habitat à la fin du deuxième âge du Fer en Meurthe-et-Moselle : présentation des données récentes. In : S. Fichtl (éd.), Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale. Actes de la table ronde de Nancy, 2002. *Archaeologia Mosellana* 6, 2005, 103-150.
- Féliu 2008 : C. Féliu, Leuques et Médiomatiques à La Tène moyenne et finale ; organisation sociale et territoriale de l'habitat dans deux cités du nord-est de la Gaule du III^e au I^{er} siècle avant notre ère [thèse de doctorat inéd., Université Marc Bloch, Strasbourg 2008]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00613830> (10.5.2016).
- Féliu 2014 : C. Féliu, Structures politiques, sociales et économiques dans deux cités du nord-est de la Gaule (Leuques et Médiomatiques) à La Tène finale. In : S. Hornung (éd.), Produktion – Distribution – Ökonomie, Siedlungs- und Wirtschaftsmuster der Latènezeit. Akten des internationalen Kolloquiums in Otzenhausen, 28.-30. Oktober 2011. *Universitätsforschungen zur Prähistorischen Archäologie* 248 (Bonn 2014) 231-245.
- Fiches 2006 : J.-L. Fiches, Les formes de l'héritage celtique dans les agglomérations secondaires. In : D. Paunier, Celtes et gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire ; la romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table-ronde de Lausanne, 2005. *Collection Bibracte* 12/5 (Glux-en-Glenne 2006) 81-92.
- Flotté / Fuchs 2000 : P. Flotté / M. Fuchs, Le Bas-Rhin. *Carte Archéologique de la Gaule* 67/1 (Paris 2000).
- Flotté / Fuchs 2004 : P. Flotté / M. Fuchs, La Moselle. *Carte Archéologique de la Gaule* 57/1 (Paris 2004).
- Gazenbeek 2003 : M. Gazenbeek, L'Argonne dans l'Antiquité ; étude d'une région productrice de céramique et de verre. *Gallia* 60, 2003, 269-317.
- Guillot / Guillot 1982 : G. Guillot / O. Guillot, Quatre années de prospections archéologiques en surface [rapport de prospection inéd., SRA Lorraine, Metz 1982].
- Guillot / Guillot 1991 : G. Guillot / O. Guillot, Rapport de prospection 1978-1991 [rapport inéd., SRA Lorraine, Metz 1991].
- Hatt 1950-1955 : J.-J. Hatt, Fouilles de Seltz, campagne de 1952. *Etudes Haguenauiennes* 1, 1950-1955, 9-26.
- Hatt 1956 : J.-J. Hatt, Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg. *Gallia* 14/2, 1956, 294-309.
- Lagadec / Liéger 1998 : J.-P. Lagadec / A. Liéger, La circulation monétaire celtique en Lorraine, catalogue des communes ayant livré des monnaies gauloises dans les départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et des Vosges. *Archaeologia Mosellana* 3, 1998, 9-60.
- Lallemant 2008 : D. Lallemant, Le département de l'Allier au carrefour des Arvernes, des Bituriges et des Éduens, III^e-I^{er} siècles av. J.-C. [thèse de doctorat inéd., Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, Paris 2008].
- Lambot 2005 : B. Lambot, Le village d'Acy-Romance (Ardennes) et l'habitat de La Tène finale en Champagne. In : S. Fichtl (éd.), Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale. Actes de la table ronde de Nancy, 2002. *Archaeologia Mosellana* 6, 2005, 19-31.
- Legendre 1987 : J.-P. Legendre, La céramique campanienne en Lorraine. In : L'âge du Fer en Lorraine, Musée de Sarreguemines, mai 1987, catalogue d'exposition (Sarreguemines 1987) 9-11.
- Liéger 1965 : A. Liéger, Les découvertes céramiques de l'usine à gaz à Bar-le-Duc (Meuse). *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est* 16, 1965, 214-223.
- Massy 1986 : J.-L. Massy, Informations archéologiques, circonscription de Lorraine. *Gallia* 44/2, 1986, 287-307.
- Mériel 2001-2002 : E. Mériel, La circulation monétaire celtique en Alsace. *Revue Archéologique de l'Est* 51, 2001-2002, 215-250.
- Metzler 1995 : J. Metzler, Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg). *Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art* 3 (Luxembourg 1995).
- Michler 2004 : M. Michler, Les Vosges. *Carte Archéologique de la Gaule* 88 (Paris 2004).
- Mourot 2001 : F. Mourot, La Meuse. *Carte Archéologique de la Gaule* 55 (Paris 2001).
- Nouvel 2004 : P. Nouvel, Des terroirs et des hommes ; dynamique des organisations spatiales dans le Bassin de l'Yonne moyenne et leur évolution de la fin de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge [thèse de doctorat inéd., Université de Bourgogne, Dijon 2004].
- Roth-Zehner 2010 : M. Roth-Zehner, La céramique de La Tène finale et du début de l'époque romaine en Alsace. *Rhin-Meuse-Moselle* 4 (Strasbourg 2010).
- Thomann / Nüsslein 2000 : E. Thomann / P. Nüsslein, Occupation antique de la frange orientale du territoire médiomatique [rapport de prospection thématique inéd., SRA Alsace, Strasbourg 2000].
- Véber 2005 : C. Véber, Une maison du Bronze moyen et une occupation de La Tène finale à Vignot « les Auges » en Meuse (55). In : O. Buchsenschutz / C. Mordant (éd.), Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique finale à l'âge du Fer : actes du 127^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 2002 (Paris 2005) 161-179.

Auteur

Clément FÉLIU, Inrap Grand-Est. UMR 7044 ArcHiMèdE, F-67100 Strasbourg
clement.feliu@inrap.fr

Notice catalographique

Féliu 2019 : Féliu (C.) – Les agglomérations non fortifiées du nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale (cités des Leuques et des Médiomatrices). In : Fichtl (S.), Barral (P.), Pierrevelcin (G.), Schönfelder (M.) (dir.) – *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-^{er} s. av. J.-C.), Table ronde internationale, Glux-en-Glenne, 28, 29 et 30 octobre 2015 / Offene Großsiedlungen im keltischen Europa (3.-1. Jh. v. Chr.), Internationaler Workshop Glux-en-Glenne 28., 29. und 30. Oktober 2015, AVAGE, Strasbourg, 281-297 (Mémoires d'Archéologie du Grand-Est, 4).*

Résumé

Le dossier des agglomérations non fortifiées gauloises dans le nord-est de la Gaule et dans les cités des Leuques et des Médiomatrices en particulier, est relativement mince. En effet, peu de travaux se sont intéressés à ce type d'habitat dans la région. En utilisant les résultats obtenus sur le sujet par ailleurs, il est possible d'identifier avec certitude trois agglomérations sur la base des structures fouillées. Dix autres sites, très mal connus, peuvent également être ajoutés à cette liste. L'ensemble des données disponibles sur ces 13 agglomérations est présenté. Il permet de resituer ces habitats dans la série des agglomérations à vocation artisanale mises en évidence dans toute l'Europe celtique. La mise en perspective géographique offre la possibilité de proposer l'existence d'un réseau unifié d'habitats groupés, fortifiés ou non, espacés de 20 à 30 km environ, qui semble structurer la vie économique des cités gauloises. Ce réseau, qui se joue des limites territoriales, sera ensuite complété et densifié à l'époque romaine.

Abstract

The record of non-fortified Gallic agglomerations in the north-east of Gaul and in the civitates of the Leucci and the Mediomatrici in particular is comparatively scanty. Little work has been done on this type of settlement in the region. By using findings on the subject made elsewhere, it is possible to identify three agglomerations with certainty on the basis of excavated structures. Ten other very poorly known sites may be added to the list. All of the data available for these thirteen agglomerations are presented. They re-situate these settlements within the series of craft-based settlements identified throughout Celtic Europe. The geographical perspective makes it possible to propose the existence of a unified network of grouped settlements, both fortified and unfortified, spaced some 20 to 30 km apart, that seem to have structured the economic life of Gallic *civitates*. This network, that made light of territorial boundaries, was added to and made tighter in Roman times.